

DIRECTION GENERALE DE LA CONCURRENCE,  
DE LA CONSOMMATION ET DE LA REPRESSION DES FRAUDES  
59, BD VINCENT AURIOL TELEDON  
75703 PARIS CEDEX 13

PARIS, LE 16 MARS 2017



Réf. : dossier n° 4C/2017/02/6465

Affaire suivie par Magali Marcel  
Bureau : 4C-secteur vin  
Téléphone : 01 44 97 28 55  
Courriel : magali.marcel@dgccrf.finances.gouv.fr

BOBILLIER-MONNOT Pascal  
CNAOC  
12 Rue Sainte-Anne  
75001 Paris

### Objet : arnaque par une société se faisant passer pour la DGCCRF

Monsieur,

Mes services ont récemment reçu des signalements d'arnaques mises en œuvre à l'encontre d'entreprises viticoles implantées dans le sud de la France, par des sociétés utilisant les logos et codes couleurs des publications de la DGCCRF.

Ces faits émanent d'une société fictive qui reprend, pour partie, certaines de ces publications, afin de proposer à des entreprises une participation à une « opération pilote » visant à « assurer un bon fonctionnement équilibré et transparent entre les services de la DGCCRF et l'entreprise » sollicitée.

Les personnes en cause justifient le montant des frais d'inscription à cette opération pilote, qui s'élève à plusieurs milliers d'euros, en se référant à un article publié dans un prétendu « Guide Officiel de la Répression des Fraudes ». Or ce guide n'existe pas. En outre, la DGCCRF ne sollicite pas de contribution financière des entreprises pour réaliser ses campagnes de communication.

Par ailleurs, cette société met à profit le contexte tendu concernant les importations de vin espagnols pour exercer une pression supplémentaire sur les entreprises du secteur vitivinicole qu'elle démarché. Cette utilisation frauduleuse du nom de la DGCCRF est susceptible de poursuites pénales.

La DGCCRF appelle les professionnels à la plus grande vigilance et les invite à examiner avec circonspection les sollicitations qui leur sont adressées. En cas de doute, il leur est conseillé de contacter la DIRECCTE compétente.

Je vous remercie par avance de bien vouloir relayer cette alerte auprès de vos adhérents et vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le sous-directeur des produits alimentaires  
et des marchés agricoles et alimentaires

Jean-Louis GERARD